



Actualités > ProConcept > Nouveautés PCE 11.4 Salaires

Nouveautés PCE 11.4 Salaires

2024-10-15 - Stéphanie Bender - Commentaires (0) - ProConcept

Voici les principales nouveautés de ProConcept version 11.4 pour le module Salaires.

Modification de la liste ESS *ERP > Ressources humaines > Salaires > Calculs et paiements > Listes*

Cette liste évolue de manière à prendre en compte plusieurs statistiques OFS.

Elle est donc remaniée et il convient de vérifier sa concordance avec la norme (voir <https://swissdec.ch/document/share/295/4cc46aca-8b47-49e9-882a-03c37eb8dea3>)

Des positions ont été ajoutées pour la déclaration des éléments contractuels :

- Salaire mensuel
- Salaire annuel (employés sans contrainte de temps)
- Taux 13e mensuel (mensuel)
- Taux 14e mensuel (mensuel)
- Taux ind. jours fériés (horaire)
- Taux ind. jours vacances (horaire)
- Taux horaire (horaire)
- Taux 13e (horaire)
- Taux 14e (horaire)
- Taux par leçon

ProConcept - Listes Admin, Support PRIME

✓ Valider ✗ Abandonner

Enquête suisse sur la structure des salaires (ESS)

Général Genres salaires

Genre salaire: Taux horaire (horaire) Préfixe: Eléments calculés

Description: Taux horaire (horaire)

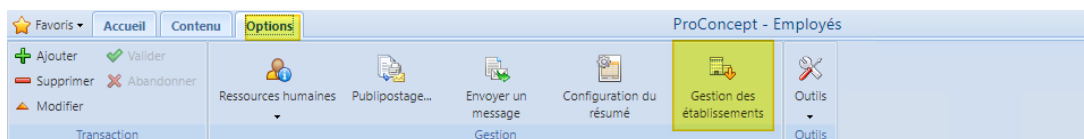
Positionnement: HR

Genre salaire	Code Stati...	Préfixe	Positionnement
Heures fériées	110005	Eléments calculés	F1
Heures absences payées	110006	Variables saisissables	F1
Nombre de leçons	110001	Variables saisissables	F2
Nombre de leçons annulées payées	110002	Variables saisissables	F2
Salaires (leçons)	110008	Variables saisissables	F2
Jours de vacances (annuel)	810199	Constantes	HOL
Taux horaire (domicile)	000310	Eléments calculés	HR
Taux horaire (horaire)	000320	Eléments calculés	HR
Participation 13ème	102015	Eléments calculés	HR13
Taux vacances (horaire)	102014	Eléments calculés	HRH
Taux ind. jours fériés (horaire)	102017	Eléments calculés	HRPH

Etablissements ERP - Ressources humaines - Personnel - Employés

Les informations suivants sont obligatoires dans la gestion des Etablissements.

- Code REE
- Numéro d'identification
- Heures par semaine
- Canton
- Commune suisse



Canton de travail ERP - Ressources humaines - Personnel - Employés

Le champ "Canton de travail" se trouvant dans la gestion des Employés est désormais obligatoire.

Personne | **Employé** | Événement | Informations | Classification

Données employé

Calcul décompte

N° employé 100000

N° assuré NAVS13 756.3644.0401.99

N° assuré LPP

Statut de l'employé Actif

Canton de travail VD Vaud

Type d'employé 01 Employé

Département principal / Poste

<Indéfini>

Bourse

Etat Civil Célibataire Dès le 20.02.1975

Lieu de mariage

Nombre d'enfant(s): 0

Nationalité CH Code langue FR

Lieu origine

Contrats ERP - Ressources humaines - Personnel - Employés

Le concept de **contrat principal** est impératif pour les personnes qui en ont plusieurs simultanément pour déterminer les données à envoyer à l'OFS.

Notons qu'il est possible de regrouper le contrat et l'affectation au poste directement (configuration).

Contrats

Contrat principal

Type contrat 100 CDI avec salaire mensuel

Début de contrat 01.09.2024 Fin de contrat Catégorie MEN

Taux activité 100.00 Activité irrégulière Nombre de salaires 13

Nbre de jours de vacances 25 Nbre de leçons hebdomadaires 0.00 Durée de travail hebdomadaire 41.50

Début de contrat	Fin de contrat	Type contrat	Contrat principal	Catégorie	Nombre de salaires	Etat
01.09.2024		100	<input checked="" type="checkbox"/>	MEN	13	ACT

Un type de contrat supplémentaire existe désormais :

Code	Libellé	Libellé
100	CDI avec salaire mensuel	
110	CDI avec salaire mensuel et temps de trav...	
120	CDI avec salaire horaire	
130	CDI à la commission, au forfait, à la tâche, ...	
200	CDD avec salaire mensuel	
210	CDD avec salaire horaire	
220	CDD à la commission, au forfait, à la tâche...	
300	Contrat d'apprentissage	
310	Contrat de stage	
400	Membre du conseil d'administration	

Permis de travail ERP - Ressources humaines - Personnel - Employés

Une déclaration des frontaliers est possible par Swissdec et pour cela, il faut pouvoir les identifier clairement. Comme aucun automatisme n'est possible, une case à cocher a été rajoutée.

Périodes d'assujettissement

Du

Au

Canton

Barème Barème approuvé par l'ACI

Pays de résidence Frontalier

Au niveau des périodes d'assujettissement, des champs pour les **frontaliers italiens** ont été créés avec le lieu de naissance, le no fiscal ou encore la date de début du statut de frontalier.

N° contribuable Lieu de naissance Frontalier depuis

La liste des permis a été étendue et un barème "non soumis" apparaît dans le champ "Autres catégories" pour indiquer qu'un sourcier a été soumis à tort.

Commune suisse	<input type="text"/> <input type="button" value="▼"/>	
Autre catégorie	<input type="text"/> <input type="button" value="▼"/>	Barème spécial
Canton de résidence	Code	Libellé
	01	Accord spécial avec la France
	02	Honoraires CA versés à des personnes do...
	03	Prestations appréciables en argent
	99	Non soumis

Certificat de salaire ERP - Ressources humaines - Personnel - Employés

Au niveau des données du certificat de salaire, un nouvel onglet "Bénéficiaire" a été créé pour saisir les coordonnées du bénéficiaire en cas de décès du collaborateur.

Certificat de salaire - M. Jean 1A-TEST

Base Participations **Bénéficiaire** Remarques

Bénéficiaire du salaire après décès

Nom

Prénom

Adresse...

Rue

Code postal

Ville

Pays

Statistique OFS ERP - Ressources humaines - Personnel - Employés

Pour les communes, une case à cocher "Employé permanent des administrations publiques" doit être cochée. Le champ Profiling ne doit être saisi qu'avec accord de l'OFS.

Niveau et structure des salaires (OFS) - M. Jean 1A-TEST

Inclure l'employé dans la statistique

Employé permanent des administrations publiques

Personnel d'entreprise temporaire

Formation ▼

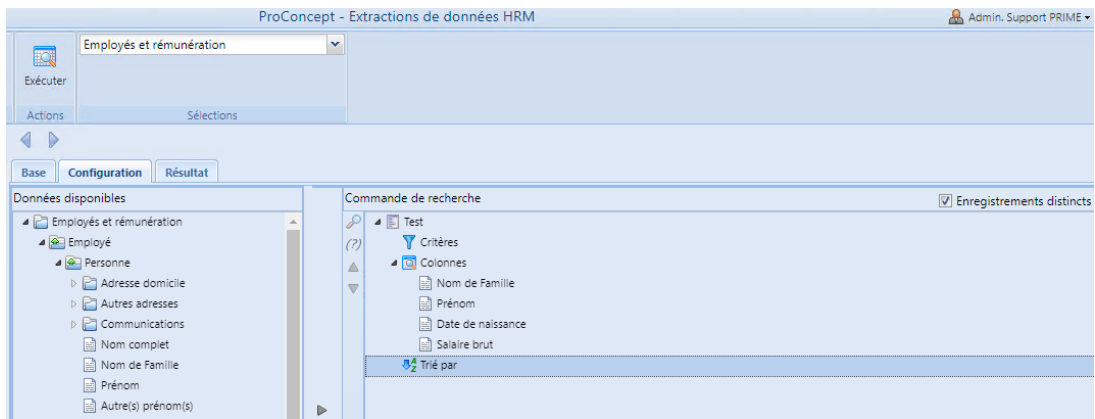
Position professionnelle ▼

Profession exercée dans l'entreprise

Profiling

Extraction des données HRM ERP > Ressources humaines > Salaires > Calculs et paiements > Extraction de données HRM

Il s'agit d'un nouvel objet qui permet d'extraire des données sur les Employés, ainsi que des données salariales. Pour ce faire, il faut créer une nouvelle extraction en cliquant sur le bouton « Ajouter ». Ensuite, à partir des données disponibles, il est possible de sélectionner les champs souhaités en les glissant sur la droite.



En cliquant sur le bouton Exécuter, les données sélectionnées s'affichent. Il est également possible de filtrer les données selon des critères.

Swissdec 5 ERP > Ressources humaines > Salaires > Calculs et paiements > Swissdec 5

Cet objet a été remanié pour permettre une meilleure lisibilité et identifier les actions à effectuer. A cet effet, dans le ribbon (barre d'outils), on a des boutons qui apparaissent en fonction du contexte de la transmission.

Vous trouverez sur ce lien les destinataires de données prêt à recevoir ELM 5.0 :

<https://swissdec.ch/fr/data-receiver>

Le grand changement de la version Swissdec 5 est que les déclarations à l'OFS s'effectueront à un rythme mensuel. Actuellement il n'y a aucun rapport disponible (en attente de l'éditeur), il n'est donc pas possible de le générer. Par contre, le tableau de bord «Vérification des données OFS envoyées » vous permet de contrôler ce qui sera transmis, une fois la déclaration générée.



Les assurances peuvent demander des compléments par rapport à une déclaration. C'est pour cela qu'un système de dialogue a été implémentée. Cela permet, d'afficher le formulaire exigé par l'assurance, à l'utilisateur de le

compléter et de le renvoyer.

The screenshot shows a software interface with a menu bar at the top containing 'Dialogues', 'Quittances', 'Exporter (EIV)...', 'Archivage...', 'Détail des mutations', and 'Rapports'. Below the menu bar is a navigation area with a left arrow, a right arrow, and the year '2024'. The main form has two tabs: 'Général' (selected) and 'Classification'. Under 'Général', there are input fields for 'No Ordre' (1584), 'Année' (2024), and 'Mois' (6). Below these is a 'Commentaire' field. At the bottom of the form, there is a 'Déclaration' section with a yellow 'Dialogues' button, an 'IS VD' icon, and a dropdown menu showing 'Office fédéral de la statistique (OFS)'. A 'Quittance de l'assurance' button is also visible.

Affichage de la boîte de dialogue :

The screenshot shows a dialog box titled 'Dialogues' with a table of entries. The first entry is for 'STATEM' with a creation date of '23.07.2024 09:20:20'. The main content of the dialog is a form for 'STATEM' with the following sections:

- Introduction**: A message in French asking for qualitative questions about the number of vacant positions and recruitment difficulties. It includes the email 'elm@bfs.admin.ch' and a thank you note.
- Autre personne de contact**: A checkbox labeled 'Je ne peux pas répondre aux questions suivantes. Veuillez contacter la personne ci-dessous:' followed by input fields for 'Prénom', 'Nom', 'Numéro de téléphone', 'Adresse E-Mail', and 'Langue'.

Il faut donc remplir le formulaire, puis cliquer sur le bouton "Envoyer".

Les salaires négatifs ne peuvent pas être déclarés sans autre information à l'AVS. Ceux-ci sont identifiés et il est nécessaire d'indiquer quelle partie est liée à l'année précédente car le montant inhérent à l'année courante ne peut être que positif.

D'autres modifications comme la rectification d'un/plusieurs certificats de salaires peut être

sélectionnée dans l'assistant. Dans ce cas, l'utilisateur sélectionne la déclaration initiale à remplacer ainsi que les employés concernés.

La déclaration AVS/CAF mensuelle est une particularité des caisses de compensation horlogère. A voir si cela est demandé par nos clients. Cela se configure par un flag au niveau de l'assurance, puis une déclaration ad hoc doit être effectuée chaque mois.

Une liste est désormais disponible dans l'objet Journal de l'impôt à la source *ERP* > *Ressources humaines* > *Salaires* > *Calculs et paiements* > *Journal de l'impôt à la source*

